



Faites équipe avec Celtic® tout l'automne !

Du lundi 27 août au lundi 8 octobre, Celtic® vous donne rendez-vous dans L'Equipe Magazine. Pendant 7 semaines, vous recevrez gratuitement le magazine chez vous.

C'est toujours gagnant de faire équipe avec Celtic® !

LUNDI 3 SEPT.	LUNDI 10 SEPT.	LUNDI 17 SEPT.	LUNDI 24 SEPT.	LUNDI 1ER OCT.	LUNDI 8 OCT.
BONNE CONDUITE	ALTERNANCE DE SUBSTANCES ACTIVES	MOINS D'ISO ET DE CHLORO	ASSOCIATION DE SUBSTANCES ACTIVES	TRAITEMENT PRÉCOCE	TRAITEMENT D'AUTOMNE

Et parce que Celtic® a vraiment le sens de l'équipe, les meilleurs d'entre vous bénéficieront d'un abonnement supplémentaire de 3 mois à L'Equipe Magazine.

Passez un bel automne avec Celtic® !

CELTIC® : marque déposée BASF. Composition : 16 g/L picolinat + 320 g/L pendiméthaine. Autorisation de vente n° 9900240. Classement : XI : Irritant - N : dangereux pour l'environnement. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R0/65 Très毒ique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets indésirables à long terme pour l'environnement aquatique. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Respecter une zone non traitée minimale de 20 m (cf Arrêté du 27/09/2006). Délai de rentrée : 90 jours. Annexe et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce document. Illustration : F. Guitton. BASF530

**Avec Celtic®,
formez la bonne
Equipe
pour adopter
la bonne conduite !**

Tous les lundis, rendez-vous avec Celtic®

Herbicide céréales

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

BOINNE CONDUITE

ALTERNAENCE DE
SUBSTANCES ACTIVES

MONO D'ISO
ET DE CHLORTO

ASSOCIATION DE
SUBSTANCES ACTIVES

TRAITEMENT PRÉCOCE

TRAITEMENT D'AUTOMNE



CONDUITE À RISQUE, CONDUITE À SUIVRE.

Qui choisit Celtic®,
garde la **même conduite**
pour le raisonnement du désherbage
des céréales d'hiver **dès l'automne.**

Herbicide céréales

Lundi prochain, prolongez
la conduite d'équipe avec Celtic®

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



Avec Celtic®, adoptez la bonne conduite !

CONDUITE À RISQUE



ATTENTION
VULPIN



MONOCULTURE =
DANGER



STOP À LA
SUBSTANCE ACTIVE
UNIQUE



100% CULTURE
D'HIVER=DANGER

CONDUITE À SUIVRE



ROTATION
HERBICIDE
TOUTES CÉRÉALES



ALTERNANCE DE
SUBSTANCES ACTIVES



MOINS D'HIVER,
ADAPTEZ
VOTRE BÂCHERAGE



ASSOCIATION DE
SUBSTANCES ACTIVES



TRAITEMENT
PRÉCOCE



TRAITEMENT DES
PRÉLEVÉS

Le saviez-vous ?

En France, environ 4,8 millions d'hectares de blé tendre sont cultivés pour assurer une production de 35 millions de tonnes. L'atout majeur du blé France : sa qualité ! Nos métiers doivent plus que jamais valoriser les potentiels de notre territoire : hauts rendements et qualités.

Celtic® : marque déposée BASF. Composition : 16 g/L picolinafen + 320 g/L pendiméthaine. Autorisation de vente n° 9800340. Classement : Xi : irritant - N : dangereux pour l'environnement. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très毒ique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'enjou. Respecter une zone non traitée minimale de 20 m (Arrêté du 21/09/2006). Délai d'attente 48 heures. Début avant récolte : 90 jours. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azer BASF Agro 0 810 023 033, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Illustration : F. Guittot. BAS530 - 746CERHBA0707S

NOUVELLE CONDUITE

ALTERNANCE DE
SUBSTANCES ACTIVES

MIXAGE D'HYDRO
ET DE CHLORO

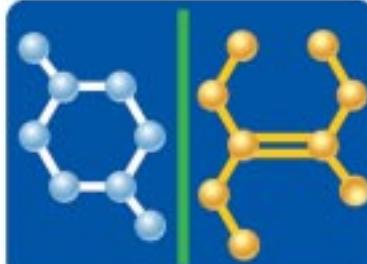
ASSOCIATION DE
SUBSTANCES ACTIVES

TRAITEMENT PRÉCOCE

TRAITEMENT D'AUTOMNE



Avec Celtic®,
alternance adoptée, résistance
mieux gérée !



**ALTERNANCE DE
SUBSTANCES ACTIVES**

Lundi prochain, prolongez
la conduite d'équipe avec Celtic®

Herbicide céréales

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



Utiliser Celtic®, c'est contribuer
à la prévention et à la gestion de la résistance
en privilégiant une spécialité à base de pendiméthaline
au mode d'action originale différent
de celui des 3 grandes familles
de substances actives anti-graminées.

En désherbage céréales, sur graminées,
3 modes d'actions prédominent :

Classification HRAC*

A FOPS
clodinafop
fenoxyaprop
diclofop

B SULFOS
*flupyr
iodo
méso*

L'utilisation répétée d'un même mode d'actions conduit à des phénomènes de résistance irréversibles.

* HRAC: Herbicide Resistance Action Committee

Le saviez-vous ?

En France, les céréales (y compris le maïs) occupent une surface d'environ 9 millions d'hectares, soit 32 % de la SAU et 49 % des terres arables. La production céréalière de la ferme France représente 30 % de la production européenne ! Nos métiers doivent contribuer à cette première place en Europe.

CELTIC® : marque déposée BASF. Composition : 16 g/L picolinat + 320 g/L pendiméthrine. Autorisation de vente n° 9900340. Classement : XI : irritant - N : dangereux pour l'environnement. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très毒ique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Avant toute utilisation, atténuer l'étiquette et respecter strictement les usages doses, conditions et précautions d'emploi. Respecter une zone non traitée minimale de 20 m (cf Arrêté du 21/09/2006) Décalage de 10 m. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0 810 023 033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Illustration : F. Gutton. BAS530 - 147CERHAE07075

NOUVELLE CONDUITE

ALTERNAENCE DE
SUBSTANCES ACTIVES

MOINS D'ISO
ET DE CHLORTO

ASSOCIATION DE
SUBSTANCES ACTIVES

TRAITEMENT PRÉCOCE

TRAITEMENT D'AUTOMATE



Avec Celtic®, c'est en **maîtrisant les restrictions** que l'on devient maître de toutes les situations.



MOINS D'ISO ET DE CHLORTO, ADAPTEZ VOTRE DÉSHERBAGE

Lundi prochain, prolongez la **conduite d'équipe** avec Celtic®

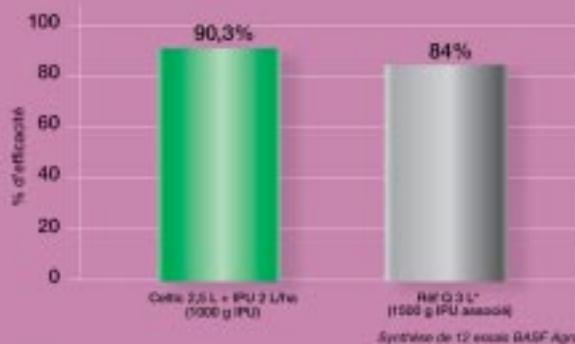
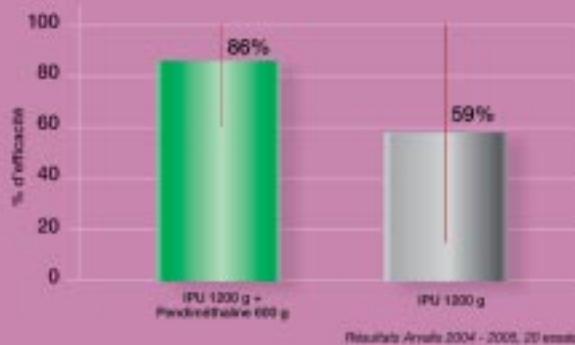
Herbicide céréales

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



Avec Celtic® associé, luttez précocement contre le vulpin dans le respect de la réglementation urée.



* Dans automates ayant réglementation limitant la dose d'urée à 1200 g/ha

Le saviez-vous ?

En France, la production céréalière totale (y compris le maïs) s'élevait en 04/05 à 81,2 millions de tonnes. 28 % est destinée à la consommation intérieure, répartie en 57 % pour la production animale, 25 % pour l'alimentation humaine et 18 % pour l'amidonnerie. À noter que moins de 100 000 tonnes de blé ont été utilisées pour fabriquer du bioéthanol lors de la campagne 2004/2005 ! Une diversité dans les débouchés des céréales qui valorise tout le potentiel de notre agriculture et une ouverture pour de nouveaux marchés.

Celtic® : marque déposée BASF. Composition : 16 g/L picolinat + 320 g/L pendiméthaine. Autorisation de vente n° 9900340. Classement : Xi : irritant - N : dangereux pour l'environnement. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très毒ique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Respecter une zone non traitée minimale de 20 m (Cl. Arrêté du 21/09/2006). Déai de rentrée : 48 heures. Déai avant récolte : 90 jours. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Illustration : F. Guittot. BAS530 - 748CERHBEA0707S

NOUVELLE CONDUITE

ALTERNAENCE DE
SUBSTANCES ACTIVES

MIXAGE D'HYDRO
ET DE CHLORO

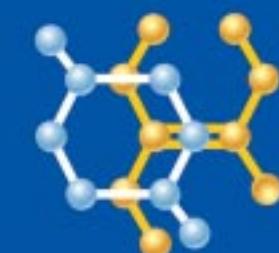
ASSOCIATION DE
SUBSTANCES ACTIVES

TRAITEMENT PRÉCOCE

TRAITEMENT D'AUTOMNE



Avec la polyvalence de Celtic®,
quand il y en a pour seigle et triticale,
il y en a aussi pour blé et orge !



ASSOCIATION DE SUBSTANCES ACTIVES

Lundi prochain, prolongez
la conduite d'équipe avec Celtic®

Herbicide céréales

 **BASF**
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

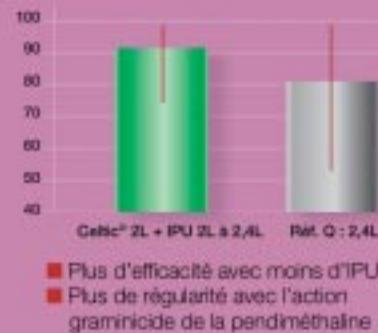


Dès l'automne, Celtic® sur orge d'hiver !

Sur vulpin

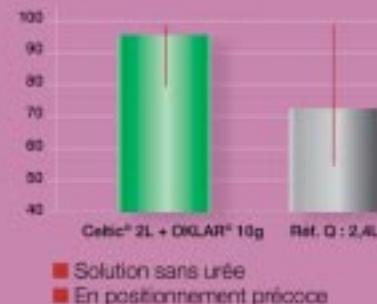
En association avec l'IPU

Synthèse 22 essais 2002-2004



En association avec OKLAR®

Synthèse 21 essais 2002-2004

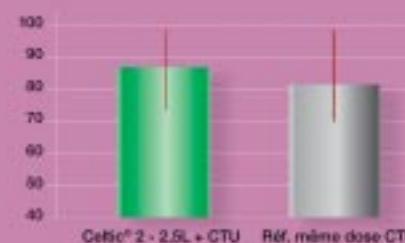


Sur ray-grass

En association avec CTU

Synthèse 5 essais 2003-2005

- Une association également intéressante sur ray-grass.



Le saviez-vous ?

Pour répondre à l'objectif de 5,75 % d'éthanol dans l'essence en 2008, il faudra 280 000 hectares de céréales, soit moins de 3 % de la surface en céréales et 55 000 hectares de betteraves, soit moins de 15 % de la surface en betteraves ! Nos métiers ne peuvent que contribuer à l'essor de la chimie du végétal aujourd'hui largement reconnue !

CELTIC® : marque déposée BASF. Composition : 16 g/L picolinat + 320 g/L pendiméthaine. Autorisation de vente n° 9900340. Classement : XI : irritant - N : dangereux pour l'environnement. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très毒ique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Respecter une zone non traitée minimale de 20 m (Arrêté du 21/09/2006). Délai d'attente 48 heures. Déta avant récolte : 90 jours. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du distributeur, de l'application, illustration : F. Guittot. BAS530 - 749CERHBA0707S

NOUVELLE CONDUITE

ALTERNAENCE DE
SUBSTANCES ACTIVES

MONO D'ISO
ET DE CHLORTO

ASSOCIATION DE
SUBSTANCES ACTIVES

TRAITEMENT PRÉCOCE

TRAITEMENT D'AUTOMNE



Avec Celtic®,
bonne conduite de traitement
dès l'automne, rentabilité maximum !



TRAITEMENT
PRÉCOCE

Lundi prochain, prolongez
la conduite d'équipe avec Celtic®

Herbicide céréales

 **BASF**
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



Tous les avantages d'un désherbage dès l'automne avec Celtic®

■ Gains de rendement en éliminant très tôt la concurrence des adventices



Intérêt du désherbage précoce sur la nuisibilité du ray-grass

Récolte d'hiver 2005, infestation: 130 ray-grass/m²



Intérêt du désherbage précoce sur la nuisibilité du vulpin

Récolte d'hiver 2005, n=2, infestation: 152 vulpins/m²

Le saviez-vous ?

En 1950, la production française de blé était entièrement destinée à l'alimentation humaine contre 14 % seulement aujourd'hui. Un agriculteur nourrissait 15 personnes en 1960 ; il en nourrit aujourd'hui 60 ! Une preuve qui ne peut que conforter l'importance de l'innovation et du progrès de nos métiers.

CELTIC® : marque déposée BASF. Composition : 16 g/L picolinat + 320 g/L pendiméthaine. Autorisation de vente n° 9900340. Classement : Xi - irritant - N : dangereux pour l'environnement. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très毒ique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Respecter la zone non traitée minimale le 20 m (Arrêté du 27/09/2006). Défaut d'application à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Avis BASF Agro 0 810 023 033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Illustration : F. Guittot. BAS530 - 750CERHBEA0707S

NOUVELLE CONDUITE

ALTERNAENCE DE
SUBSTANCES ACTIVESMONO D'ISO
ET DE CHLORTOASSOCIATION DE
SUBSTANCES ACTIVES

TRAITEMENT PRÉCOCE

TRAITEMENT D'AUTOMNE



Qui découvre **la souplesse de Celtic®**,
en pré/post levée s'assure
un désherbage précoce en finesse.



**TRAITEMENT
D'AUTOMNE**

Lundi prochain, prolongez
la conduite d'équipe avec Celtic®

Herbicide céréales

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



Avec Celtic®, un large champ d'efficacité !

Graminées	CELTIC®2.5	CELTIC®2 + IPU 2.4	CELTIC®2 + flupyr. 10
AGROSTIS			
PATURIN			
VULPIN			
Dicotylédones			
ALCHEMILLE			
CAPSELLE			
CERAISTE			
COQUELICOT			
GERANIUM			
GAILLET			
LAMIER			
MATRICAIRE			
MYOSOTIS			
PENSEE			
SANVE			
SENECON V.			
STELLAIRE			
VERONIQUE FEUILLE LIERRE			
VERONIQUE PERSE			

Le saviez-vous ?

En France, la filière céréale pèse très lourd : 54 milliards d'euros (blé, maïs et orge de la production à la 2ème transformation, source : Passion Céréales). À titre de comparaison, le secteur automobile réalise un CA de 60 milliards et le marché de l'eau 5 milliards. Les céréales comptent dans l'économie française et contribuent aussi la beauté de nos paysages ! Un succès tant économique que sociétal pour nos métiers qui participent fortement à l'équilibre de la balance commerciale.

CELTIC® : marque déposée BASF. Composition : 16 g/L picolinat + 320 g/L pendiméthaine. Autorisation de vente n° 98000340. Classement : XI - irritant - N : dangereux pour l'environnement. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Respecter une zone non traitée minimale de 20 m (Arrêté du 21/09/2006). Délai d'attente avant récolte : 90 jours. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Avis BASF Agro 0 810 023 033, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Illustration : F. Guittot. BAS530 - 751CERHBEA0707S